

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 1^{er} septembre 2012 N° 090

Pierre MOSCOVICI annonce que l'Etat accordera sa garantie au Crédit Immobilier de France

Le groupe CIF, qui est un établissement financier spécialisé dans le crédit immobilier, connaît actuellement des difficultés financières. Le modèle économique du groupe repose en effet sur un financement faisant presque exclusivement appel au marché. Ce modèle très spécifique, fragilisé par la crise, est remis en cause par les nouvelles normes prudentielles Bâle III.

Conscients de ces fragilités, les pouvoirs publics ont encouragé les dirigeants du groupe CIF à rechercher un adossement depuis plusieurs années. Les dirigeants du CIF ont mis en place en juin 2012 un processus ouvert, afin de trouver un repreneur. Cette tentative n'a toutefois pas abouti.

Pour permettre au groupe CIF de respecter l'ensemble de ses engagements, l'Etat a décidé de répondre favorablement à sa demande de lui octroyer une garantie.

Cette garantie sera mise en place sous réserve de l'autorisation de la Commission Européenne et du Parlement, qui sera saisi dans le cadre de la plus prochaine loi de finances.

L'Etat a pris acte de la nomination de Monsieur Bernard SEVEZ en qualité de nouveau Président-Directeur Général et de Monsieur Patrick AMAT en qualité de Directeur Général Délégué ainsi que du départ de l'ancien dirigeant du CIF, en faisant valoir ses droits à la retraite. L'Etat s'attend à ce que l'ancien dirigeant du CIF renonce à toute indemnité.

Contacts presse :

Cabinet de Pierre MOSCOVICI:

Safia OTOKORÉ: 01.53.18.40.82 - <u>safia.otokore@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Laurent FARY: 01.53.18.41.84 - laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr

